

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION CARTE PRIVILÈGE CHAVIGNY

OBJET DE LA CARTE La société CHAVIGNY DISTRIBUTION SAS immatriculée sous le numéro 596 120 170, 74 route de Paris – 41110 Saint Ouen, a mis en place pour son compte et au nom des sociétés et magasins agissant sous les enseignes CHAVIGNY ou THOREAU (ci-après désignés par les « Magasins Chavigny »), une Carte Privilage. Cette carte permet à son détenteur de profiter d'un programme de fidélité portant sur la mise en œuvre d'un certain nombre d'avantages de fidélité (remises spécifiques, promotions...) au sein des Magasins Chavigny, à destination de leurs clients (ci-après désignés par le « Programme de Fidélité »). Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet de définir les modalités de délivrance et d'utilisation de la Carte Privilage. Toute souscription et utilisation par un client auprès des Magasins Chavigny de la Carte Privilage vaut et emporte en conséquence acceptation sans réserve des présentes conditions générales d'utilisation.

SOUSCRIPTION DÉLIVRANCE DE LA CARTE PRIVILÈGE CHAVIGNY La souscription de la Carte Privilage est gratuite et est limitée aux personnes physiques majeures capables âgées de 18 ans et agissant en qualité de consommateur, à l'exclusion de tout professionnel (artisan, société, collectivité...) (ci-après désigné par « l'Adhèrent »). La Carte Privilage CHAVIGNY est souscrite et délivrée directement dans les magasins du Groupe CHAVIGNY en remplissant le formulaire d'adhésion correspondant disponible à cet effet au sein de ces derniers, notamment lors d'un passage en caisse. Une fois la souscription réalisée par l'Adhèrent, la Carte Privilage lui sera directement remise en magasin à laquelle sera attribué un numéro d'adhésion propre à celle-ci. En parallèle, un e-mail sera adressé à l'Adhèrent sur l'adresse e-mail indiquée sur le formulaire d'adhésion contenant l'identifiant et le mot de passe lui permettant d'accéder au site www.groupechavigny.fr pour le suivi et l'utilisation au Programme de Fidélité associé à la Carte Privilage. Le Client étant responsable des identifiants confiés, il s'engage à prendre toutes mesures nécessaires pour protéger ses données personnelles à l'égard de tiers non autorisés par ses soins. Tout formulaire comportant une anomalie empêchera la délivrance de la Carte Privilage. Cette dernière est personnelle, nominative, non-transmissible et proposée dans la limite d'une carte par personne. Toute Carte Privilage délivrée demeure la propriété la propriété pleine et entière du Groupe CHAVIGNY. Aucune souscription à la Carte Privilage ne pourra être effectuée par Internet, téléphone ou courrier postal.

DURÉE DE VALIDITÉ DE LA CARTE PRIVILÈGE ET ÉVOLUTION La Carte Privilage peut être utilisée par l'Adhèrent pendant toute la durée du Programme de Fidélité. La société CHAVIGNY pourra à sa convenance modifier ou supprimer temporairement ou définitivement la Carte Privilage et le Programme de fidélité, notamment les avantages qui peuvent en résulter. Dans une telle hypothèse, les Adhérents seront informés de la modification ou la suppression opérée un (1) mois avant sa mise en œuvre effective par voie d'affichage dans les magasins CHAVIGNY ainsi qu'une information en ce sens sur le site Internet de la société CHAVIGNY. Les avantages acquis par l'Adhèrent jusqu'à la date effective de la modification ou de la suppression, notamment les points de fidélité lui accordant un bon de réduction, lui resteront acquis, sans que cela ne lui ouvre droit à une quelconque indemnisation et dans la limite des conditions d'utilisation des avantages concernés. L'Adhèrent peut, s'il le souhaite, résilier à sa convenance sa Carte Privilage en la restituant dans l'un des Magasins CHAVIGNY. Cette restitution constituera son renoncement exprès au Programme de Fidélité et aux avantages pouvant en découler. En tout état de cause, le défaut d'utilisation de la Carte Privilage pendant une durée égale ou supérieure à douze (12) mois consécutifs sera considéré comme un renoncement à la Carte Privilage, mettra automatiquement fin à l'adhésion de l'Adhèrent à la Carte Privilage et entraînera la suppression totale des avantages acquis jusqu'à la date de suppression de la Carte.

AVANTAGES DE LA CARTE PRIVILÈGE ET PROGRAMME FIDÉLITÉ La Carte Privilage est valable et utilisable par l'Adhèrent dans l'ensemble des Magasins du Groupe CHAVIGNY afin de lui permettre de bénéficier du Programme de Fidélité selon les conditions définies ci-après. Elle ne constitue pas une carte de paiement ou de crédit.

Une remise de Bienvenue : Dès l'adhésion, la présentation en caisse de la Carte Privilage permet à l'Adhèrent de pouvoir bénéficier d'une remise de Bienvenue de 5% sur le montant total toutes taxes comprises (hors produits remisés) de l'achat de son choix dans l'un des Magasins du Groupe CHAVIGNY. Cette remise de bienvenue est valable 3 mois à partir de la date d'adhésion à la Carte Privilage par l'Adhèrent à raison d'une seule et unique utilisation possible par Adhèrent (les ré-adhésions ne donnent pas droit à une remise de Bienvenue).

Acquisition de points fidélité : La présentation en caisse de la Carte Privilage lors de tout achat permet à l'Adhèrent de cumuler des points fidélité en fonction du montant de ses achats en fonction du barème établi au jour de l'achat (3 euros TTC = 1 point fidélité à ce jour). La parité euros = points peut être bonifiée par la société Chavigny sur une période, un périmètre produit ou une enseigne déterminée de Magasins du Groupe CHAVIGNY, en complément de sa faculté de modifier le Programme de fidélité tel que prévu ci-avant. L'Adhèrent ne peut en aucune manière demander la conversion des points en espèces ou monnaie. Les points sont comptabilisés uniquement sur les dépenses réalisées par l'Adhèrent dans le cadre de ses achats au sein des Magasins CHAVIGNY. Le versement d'un acompte par l'Adhèrent lors d'un achat ne déclenche pas la comptabilisation de point de fidélité. C'est lors du retrait de la marchandise que les points fidélité relatifs au montant total de cet achat seront effectivement attribués sur la Carte Privilage de l'Adhèrent. L'acquisition et le cumul des points de fidélité sont exclus pour tous les achats de marchandises par l'Adhèrent faisant l'objet d'une prestation de fourniture et pose. En cas de retour d'un produit acheté par l'Adhèrent dans un Magasin CHAVIGNY, les points qui auront été initialement attribués au titre de cet achat seront automatiquement annulés de la Carte Privilage de l'Adhèrent.

Octroi de bons de réduction : Chaque atteinte d'un cumul de points de fidélité correspondant à un montant d'achat de 300 euros TTC (= 100 points fidélité), permettra à l'Adhèrent de bénéficier d'un bon de réduction (BR) de 10€ TTC d'une durée de validité indiquée sur celui-ci qui ne peut dépasser trois (3) mois à compter de son émission. Ce bon de réduction sera directement envoyé par e-mail à l'Adhèrent à l'adresse indiquée

lors de sa souscription de la Carte Privilage.

Autres avantages : La Carte Privilage permettra à l'Adhèrent de bénéficier et d'accéder à d'autres avantages applicables au sein des Magasins CHAVIGNY, tel que l'accès à des ventes privées. Les conditions de chacun de ces avantages seront celles définies dans les Magasins CHAVIGNY et tout document édité à cet effet par ces derniers.

En tout état de cause, les autres avantages de fidélité et les bons de réduction octroyés au titre des points de fidélité cumulés ne sont pas cumulables entre eux. Les bons de réduction peuvent quant à eux être cumulés entre eux. Les autres remises de fidélité et les bons de réduction sont valables exclusivement sur les achats en tant que tels de marchandises, à l'exclusion des services proposés par les Magasins CHAVIGNY (ex : pose, livraison, location...). Ils ne sont également pas cumulables avec toute autre promotion et réduction de prix proposées sur des marchandises par les Magasins CHAVIGNY, ni avec les remises quantitatives affichées en rayons, les remises sur des produits en solde ou fin de série, ainsi que les remises accordées lors de journée promotionnelle exceptionnelle organisée par les Magasins CHAVIGNY.

Un espace personnel sur le site internet <http://www.groupechavigny.fr/> est à disposition des adhérents. Cet espace permet de retrouver l'historique des factures, tickets de caisse et devis, d'en effectuer des rééditions. Il permet également de suivre le solde des points accumulés dans le cadre du programme de fidélité.

UTILISATION DE LA CARTE PRIVILÈGE L'Adhèrent est seul responsable de l'utilisation de la Carte Privilage qui lui est attribuée. La société CHAVIGNY et les Magasins CHAVIGNY déclinent toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation de la Carte Privilage par l'Adhèrent, notamment en violation aux présentes Conditions générales d'utilisation, en cas de force majeure rendant impossible l'utilisation de la Carte Privilage, ou en cas de tout défaut de fonctionnement de la Carte Privilage et du Programme de Fidélité, résultant notamment d'une défaillance informatique ou technique. La société CHAVIGNY et les Magasins CHAVIGNY pourront de plein droit résilier la Carte Privilage et les avantages encore en cours au bénéfice de l'Adhèrent en cas de mauvaise utilisation de la Carte Privilage ou tout comportement frauduleux de ce dernier, notamment la falsification d'informations. Une telle résiliation entraînera de plein droit la restitution de la Carte Privilage par l'Adhèrent ainsi que l'annulation de tous les avantages acquis, sans préjudice des actions qui pourront être initiées par la société CHAVIGNY ou les magasins CHAVIGNY pour assurer la sauvegarde de de leurs droits ou obtenir la réparation du préjudice subi.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS Toutes les informations recueillies sur l'Adhèrent lors de la délivrance de la Carte Privilage, notamment sur le formulaire d'Adhésion, sont nécessaires à l'attribution et à la gestion de la carte ainsi qu'au Programme de Fidélité. Elles peuvent également être utilisées à des fins d'analyse commerciale et de prospection commerciale. Les informations ainsi recueillies sont destinées à toutes les sociétés du Groupe CHAVIGNY, aux Magasins CHAVIGNY et à leurs partenaires commerciaux. Conformément à la loi « Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 », vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour toute demande, adressez-vous à la société Chavigny, soit par courrier postal à l'adresse suivante : **Chavigny, Service Carte de Fidélité, Boulevard de l'Industrie, BP 337, 37530 Nazelles-Négron**, soit en adressant un e-mail à : carteprivilege@chavigny.fr. En communiquant des informations vous concernant lors de la souscription de la Carte Privilage et en cochant la case correspondante sur le bulletin d'adhésion, vous acceptez que les sociétés du Groupe CHAVIGNY, les Magasins CHAVIGNY et leurs partenaires commerciaux vous adressent des informations relatives à la Carte Privilage, au Programme de Fidélité ainsi que des offres et informations commerciales sur leurs produits et services, notamment par l'envoi de messages électroniques sur votre adresse e-mail et/ou de sms sur votre téléphone portable ou encore par courrier postal. Vous pouvez à tout moment demander à ne plus recevoir de proposition commerciale à l'émetteur de la prospection concernée, notamment par voie électronique en activant le lien situé en fin figurant le cas échéant sur le courrier électronique de prospection adressé.

MODIFICATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES Les présentes conditions générales d'utilisation peuvent être modifiées à tout moment par la société CHAVIGNY. L'Adhèrent en sera informé par communication de la nouvelle version des conditions générales en vigueur par tout moyen approprié au choix de la société CHAVIGNY (affichage au sein des Magasins CHAVIGNY, sur le site Internet www.groupechavigny.fr, etc...).

DIVERS *Que faire en cas de changement de ses coordonnées ?*

En cas de changement de ses coordonnées personnelles (ex : nom, adresse postale et/ou électronique), l'Adhèrent devra en faire de sa propre initiative la déclaration au Magasin CHAVIGNY de son choix et remplir un nouveau bulletin d'adhésion. Aucune réclamation de quelque nature que ce soit ne pourra être effectuée par l'Adhèrent dans le cas où il n'aura pas notifié le changement le concernant et que cela aura empêché le fonctionnement de la Carte Privilage et du Programme de Fidélité (ex : l'acheminement d'un bon de réduction).

Que faire en cas de perte, de vol, ou d'endommagement de sa Carte Privilage ?

En cas de perte, de vol ou d'endommagement de sa Carte Privilage, l'Adhèrent devra, dès la constatation de l'événement, faire une déclaration en ce sens auprès du Magasin CHAVIGNY de son choix et remplir un nouveau bulletin d'adhésion. Une pièce d'identité lui sera à cet effet demandée. La Carte Privilage ainsi déclarée perdue, volée ou endommagée sera désactivée. Une nouvelle Carte Privilage nominative disposant d'un nouveau numéro d'adhésion sera remise à l'Adhèrent et les avantages acquis, notamment les points déjà crédités à la date de la déclaration, seront transférés sur sa nouvelle Carte Privilage après acceptation du magasin CHAVIGNY concerné.

Crédit : Service Marketing & Communication du Groupe CHAVIGNY. Visuels non contractuels. Conception photos : CHAVIGNY, tous droits réservés. CHAVIGNY DISTRIBUTION SAS R.C.S. Blois B 596 120 170. Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par ISF à Blois - février 2018. www.isf-imprimerie.fr IMPRIM'VERT

LA CARTE Privilage CHAVIGNY



Gratuite & sans engagement
valable dans tous les magasins Chavigny



Des offres exclusives
reçues par e-mail ou sms



Bon d'achat de 10€ offerts
à partir de 300€ d'achat



Accéder à votre compte
sur www.groupechavigny.fr



de remise de
bienvenue



Rendez-vous sur

www.groupechavigny.fr

CHAVIGNY Groupe

CHAVIGNY
Matériaux

CHAVIGNY
Sanitaire

MAISON
passion

THOREAU
Fournitures Industrielles
Bricolage - Quincaillerie - Jardinage



Gratuite & sans engagement
valable dans tous les magasins Chavigny

La souscription est gratuite et limitée aux personnes physiques majeures capables, agissant en qualité de consommateur, à l'exclusion de tout professionnel (artisan, société, collectivité...). Valable dans les enseignes : Chavigny Matériaux, Chavigny Sanitaire, Maison Passion et Thoreau.



Des offres exclusives
reçues par e-mail ou sms

Recevez tout au long de l'année des offres exclusivement réservées pour vous : réductions, promotions, ventes privées, événements... N'oubliez pas de renseigner votre adresse email et votre numéro de téléphone portable sur le formulaire d'inscription pour pouvoir y accéder.



Bon d'achat de 10€ offerts
à partir de 300€ d'achat

Cumulez des points sur vos achats : 3€ = 1 point. Pour 100 points de fidélité cumulés, recevez par email un bon de réduction de 10€ à valoir sur vos prochains achats.



**N'hésitez plus, demandez
votre carte de fidélité
lors de votre prochain passage !**



Accéder à votre compte
sur www.groupechavigny.fr

Retrouvez l'historique de vos achats, accédez à vos devis et factures, et suivez l'évolution de votre solde de points, sur votre espace client personnel accessible depuis le site internet du Groupe Chavigny.



**5% de remise de
bienvenue**

Bénéficiez de 5% de remise de bienvenue sur le montant total TTC de votre premier achat, à raison d'une seule et unique utilisation. Remise valable 3 mois à partir de la date d'adhésion à la Carte Privilège Chavigny.



28

Brou 28160
Châteaudun 28200
/ Matériaux
/ Sanitaire
/ Habitat

37

Ambillou 37340
Azay-le-Rideau 37190
Bléré 37150
Chaveignes 37120
L'île-Bouchard 37220
Ligueil 37240
Metray 37390
Nazelles-Négron 37530
St-Pierre-des-Corps 37700
/ Matériaux
/ Sanitaire
/ Habitat
Yzeures-sur-Creuse 37290

41

Blois 41000
Cour-Cheverny 41700
/ Matériaux
/ Sanitaire
Faverolles-sur-Cher 41400

Montoire-sur-le-Loir 41800

/ Matériaux
/ Sanitaire
Noyers-sur-Cher 41140
Vendôme 41100
/ Matériaux
/ Sanitaire
Villebarou 41000
/ Sanitaire
Vineuil 41350
/ Matériaux
/ Habitat

49

Distré 49400
Doué-La-Fontaine 49700

72

La Ferté-Bernard 72400

86

Loudun 86200

Rendez-vous sur

www.groupechavigny.fr

CHAVIGNY Groupe